

Communiqué de presse

Nouméa, jeudi 24 juin 2021

L'IEOM a publié sa note d'analyse conjoncturelle pour le 1^{er} trimestre 2021

La conjoncture économique en Nouvelle-Calédonie au 1^{er} trimestre 2021

« L'économie calédonienne en quête de stabilité après un début d'année sous tensions »

Malgré un nouveau confinement strict de la population au mois de mars, **l'indicateur du climat des affaires (ICA)**, qui résume l'opinion des chefs d'entreprises interrogés sur la conjoncture, remonte de 6,2 points au 1^{er} trimestre 2021. Cette hausse est toutefois à relativiser et à mettre en perspective avec la chute du trimestre précédent où les tensions liées au conflit sur la reprise de l'usine du Sud avaient lourdement affecté le moral des chefs d'entreprises. À 92,6, l'indicateur reste à un niveau relativement faible reflétant un environnement économique fragile et plutôt dégradé.

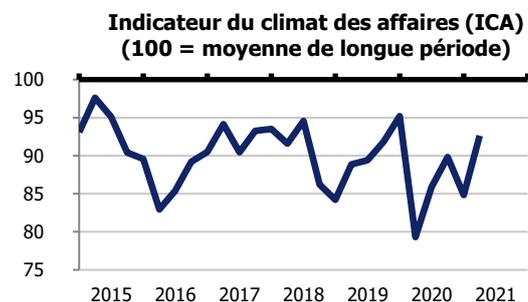
La situation du trimestre écoulé (T1 2021) ressort dégradée, ce qui reflète un contexte effectivement particulièrement difficile, où se sont conjugués : un confinement strict de la population (4 semaines) qui aurait induit une perte de chiffre d'affaires de 22 % (en moyenne, d'après l'enquête IEOM) ; des intempéries ; un arrêt forcé de l'usine du Sud qui s'est accompagné de la mise au chômage partiel des salariés et sous-traitants et d'un effacement de la production et des exportations de nickel sur le trimestre ; et la démission du 16^{ème} gouvernement (début février), suivi d'une absence d'accord concernant l'élection du nouveau président. Par ailleurs, les entreprises font état d'une nette détérioration de leur trésorerie et des délais de paiements, ce qui dans la durée, pourrait compromettre leur pérennité. 30 % d'entre elles déclarent craindre une défaillance dans les 12 mois. Dans le même temps, leur perspective d'investissement pour les mois à venir sont en berne.

La remontée de l'ICA reflète donc essentiellement l'anticipation d'une amélioration pour le second trimestre (5,6 points sur la hausse de 6,2), qui s'appuie sur la sortie du confinement interne et sur la signature d'un accord pour la reprise de l'usine du Sud. Les soldes d'opinions portant sur l'activité et les effectifs futurs s'améliorent ainsi assez nettement. Les secteurs du tourisme, impacté par le prolongement du confinement externe jusqu'à fin octobre, et du BTP font toutefois toujours exception.

La poursuite de cette amélioration, à ce stade plutôt technique, pourrait être soutenue par le lancement du projet LUCY de l'usine du Sud (budget de 30 à 35 milliards XPF jusqu'à fin 2023). En revanche, la perspective du 3^{ème} référendum (suite à la demande des partis indépendantistes dès avril dernier), dont la date a été fixée par l'Etat au 12 décembre 2021, et l'absence d'un gouvernement de plein exercice constituent des freins à la visibilité et à la confiance des acteurs économiques.

Compte tenu des évolutions dégradées du T1 2021, les chefs d'entreprises ont revu à la baisse leurs prévisions de croissance de chiffre d'affaires pour 2021, passant de quasiment stable à -6 % en moyenne, les divergences par secteurs étant particulièrement importantes.

Lire la publication sur ieom.fr



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM

L'Institut d'Émission de l'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr

Contacts presse : Direction : 27.58.22, ieom-nc-direction@ieom.nc

Études et correspondant communication : 27.91.01, ieom-nc-communication@ieom.nc